



Le 4^e Forum mondial de l'eau

Suite à notre campagne de l'année 2005 sur le droit à l'eau, nos associations, *Entraide et Fraternité* et *Justice et Paix* se sont rendues au Mexique au mois de mars de cette année et ont participé au 4^e Forum mondial de l'eau organisé par le Gouvernement mexicain et le Conseil mondial de l'eau. Nous avons également participé au Forum alternatif organisé par la société civile. En effet, pour le suivi de notre travail politique sur la question de l'accès à l'eau, il nous a paru essentiel d'entendre aussi bien les voix alternatives que les voix officielles... qui prennent des décisions dont nous dépendons.

En 2005, nos associations, *Entraide et Fraternité* et *Justice et Paix* ont mené, ensemble, une campagne de sensibilisation sur le thème « L'eau, un droit pour tous ! ». Vous avez été 26 457 personnes à signer les cartes postales « Pour vaincre la pauvreté, tenons parole ». Ces cartes ont été remises à notre Premier Ministre Guy Verhofstadt et au Premier Ministre du Royaume Uni, Tony Blair. Le message qui leur a été transmis est très clair... pour que l'eau potable soit accessible à toutes et à tous, les dirigeants de nos pays doivent tenir parole et prendre des mesures concrètes en faveur du droit à l'eau.

Un an après, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (l'accès à l'eau se trouve dans l'objectif 7) semblent encore davantage mis en doute... il semble en effet que les promesses faites par les gouvernements de nos pays en 2000 ne dépassent toujours pas le discours. Ainsi, la déclaration finale du 4^e Forum mondial de l'eau, bien qu'elle réaffirme le rôle crucial de l'eau, ne fait pas mention du Droit à l'eau... ce qui ne protège pas cette ressource naturelle d'une possible marchandisation.

Le 4^e Forum mondial de l'eau

Le 4^e Forum mondial de l'eau (organisé à Mexico du 16 au 22 mars 2006) a été fortement critiqué. Aussi bien par les positions prises dans sa Déclaration finale que par l'organisation de l'événement lui-même. Le prix d'inscription (600 \$ pour une semaine), par exemple, a exclu la participation de nombreuses personnes dont l'expérience et le vécu auraient pu apporter un plus aux débats. Autre exemple d'importance : la non-prise en compte de la société civile comme acteur déterminant dans cette question. Bien plus encore, le message transmis par les médias mexicains (et donc par le gouvernement lui-même puisque l'on connaît le manque d'indépendance d'une grande partie de la presse au Mexique) était un message de mise en garde contre les « globaliphobiques » dont il fallait se protéger des possibles dérives terroristes. Ainsi, la manifestation organisée à l'occasion de l'inauguration

du Forum, tout comme un atelier inscrit dans le forum et présentant des démarches alternatives proposées par des membres de la société civile du Sud comme du Nord, ont été entourés d'un dispositif sécuritaire exagéré.

Le thème du Forum de l'eau était cependant porteur : « Des actions locales pour un défi mondial ». C'est à la recherche de cette richesse que nos associations, *Entraide et Fraternité* et *Justice et Paix* ont participé au Forum officiel. Certains des ateliers auxquels nous avons assisté ont d'ailleurs été à la hauteur de nos attentes : de nombreux cas concrets de gestion de l'eau au Sud comme au Nord ont été présentés (gestion privée, publique, communautaire...).

A titre d'exemple, le projet de recherche « PRINWASS » (recherche sur les conditions pour l'implication du secteur privé dans l'approvisionnement en eau) réalisé par un chercheur de l'Université d'Oxford avec l'appui de la Commission européenne.

La recherche se base principalement sur l'étude de cas concrets (d'Afrique, Europe et Amérique latine) ainsi que des différents cas de figure d'une gestion de l'eau (du public au privé en passant par la gestion mixte). A partir des années 80, la Communauté internationale, en réponse aux problèmes d'accès à l'eau et partant du principe que le secteur public avait échoué dans ce rôle, a préconisé des politiques d'entrée du secteur privé dans la gestion de l'eau.

L'évaluation des cas étudiés montre que l'entrée du secteur privé dans la gestion de l'eau n'a pas été plus efficace que le secteur public. Bien au contraire, le privé, de par ses objectifs lucratifs, a tendance à concentrer ses investissements dans l'amélioration des aspects commerciaux de l'affaire. L'investissement nécessaire au renouvellement de l'infrastructure et à la gestion des eaux usées est parfois loin d'être une priorité.

Les raisons du manque d'accès à l'eau et aux services d'assainissement ne sont donc pas toujours techniques mais sont aussi d'ordre politique.

La gestion privée, de par les échecs qui ont été vécus, est donc loin d'être la solution.

Malheureusement, les apports de ces ateliers ne sont apparus... ni dans la déclaration finale, ni dans la presse.

Le forum alternatif : Forum international de l'eau

Face aux faiblesses du Forum officiel et à l'absence d'un réel dialogue avec la société civile, celle-ci a organisé, en marge du Forum officiel, diverses activités de réflexion et d'échanges qui se sont révélées être de véritables espaces d'écoute de propositions alternatives.

Le message du Forum international de l'eau (organisé par la Coalition d'organisations mexicaines pour le droit à l'eau en collaboration avec d'autres ONG de différents pays) a été très clair : le privé n'est pas la solution. Face à l'échec de la gestion privée de l'eau dans de nombreux pays, des solutions doivent être trouvées.

Ainsi, une journée a été consacrée à l'étude des partenariats public-public. Cette étude, menée par TNI (Transnational Institute) met en avant le rôle que peut jouer le public dans la gestion de l'eau et les outils qui sont à sa disposition. Il existe des collaborations public-public entre

le Nord et le Sud (Waternet, Société publique d'approvisionnement en eau à Amsterdam développe des partenariats avec des gouvernements du Sud) ou entre institutions publiques du Sud (ASSEMAE, l'Association nationale des services municipaux d'assainissement de l'eau au Brésil réunit 1700 municipalités qui gèrent le service de l'eau) qui fonctionnent (il s'agit de voir l'apport d'une collaboration entre services publics pour une meilleure efficacité dans les différentes étapes de la gestion de l'eau (planification, prestation du service, régulation, gestion du budget...) et dont le modèle pourrait être développé par ailleurs.

Plusieurs moments ont été dédiés à la présentation d'une recherche élaborée conjointement par la RMALC (Réseau mexicain d'Action contre le Libre échange) et CIFCA (Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale et le Mexique, réseau dont nous faisons d'ailleurs partie). Cette recherche s'intitule « Etude de l'impact social et environnemental des investissements européens au Mexique et en Europe. L'eau et l'électricité ». Concernant l'eau, deux cas très révélateurs ont été choisis. Le cas de Saltillo au Mexique est le premier, au Mexique, d'une gestion mixte (le contrôle et la propriété de la ressource sont entre les mains de l'Etat, l'administration et l'exécution sont entre les mains d'une entreprise privée) du secteur de l'eau. Bien que présenté par l'Etat mexicain et l'entreprise espagnole « Aguas de Barcelona » comme une réussite, de nombreuses irrégularités sont apparues (manque d'information à la population et manque de transparence dans l'appel d'offres) et les résultats sont loin d'être satisfaisants (il y a eu une hausse des prix et tous les objectifs de qualité n'ont pas été atteints). De plus, les droits des travailleurs de l'ancienne entreprise publique devenue privée n'ont pas été respectés (manque d'information quant au changement de situation, renvois injustifiés).

Le cas de Grenoble, en France est également intéressant car il s'agit, suite à l'échec du secteur privé, d'un retour au service public.

Suite à notre participation au Forum officiel comme au Forum « alternatif » de l'eau, nos associations insistent sur l'importance d'une volonté politique de mise en œuvre de solutions et actions qui impliquent les citoyen(ne)s. Il nous semble que les nombreux cas d'échecs du privé valent la peine d'être pointés du doigt. Il nous semble également important de montrer ce qui existe par ailleurs et qui fonctionne (à partir d'une gestion communautaire, par exemple). C'est pour cette raison que cette année, nous nous pencherons sur la question des Biens publics mondiaux et des conditions nécessaires à leur accès par toutes et tous.

31 mars 2006
Axelle Fischer.

Avec le soutien du Service Education Permanente de la Communauté française